

1. Les référentiels de localisation, indispensables et interopérables, restent à construire de manière cohérente pour être utilisés par un opérateur de réseaux comme Enedis

En tant qu'acteur central de la distribution d'électricité, Enedis doit gérer avec précision les données de localisation, indispensables à chaque point de livraison et à chaque objet présent sur le réseau. L'intégration harmonieuse des référentiels nationaux (locaux, bâtiment, adresse) revêt donc une importance essentielle et représente un véritable défi pour assurer leur interopérabilité (fiche 2) (grâce à des identifiants invariables, des données complémentaires, l'historisation des changements, etc.). Pour y aider, le standard Adresse (fiche 3) travaillé au CNIG propose une approche complète pour assurer la cohérence sur l'adressage entre ces diverses bases de données. En outre, l'industrialisation de la Base Adresse Nationale (fiche 4) doit demeurer un objectif majeur car il doit permettre l'alignement avec les données sur les locaux (RIAL/DGFIP) ainsi que les bâtiments (RNB), potentiels agrégateurs intermédiaires entre locaux et adresses. S'il est évident que le déploiement de ces référentiels chez Enedis prendra du temps et nécessitera des ressources humaines et financières significatives, de nombreux questionnements relatifs à ces données restent à éclairer. Ceci met en évidence l'impératif d'une collaboration étroite entre l'ensemble des parties prenantes par la mise en place d'une gouvernance efficace et d'une planification rigoureuse pour garantir le succès de ces initiatives. Ainsi, Enedis, a choisi de répondre à cette consultation en cinq temps pour développer les axes ci-dessus.

2. Interopérabilité nécessaire entre les concepts de Locaux/Bâtiment/Adresse et leurs référentiels associés (RIAL/RNB/BAN) - cf Mieux se loger – Section A – 1 Identifiant unique des locaux (RIAL) – p. 137 PDF

La gestion des données de localisation concerne Enedis au premier chef car chaque objet du réseau électrique en nécessite une. Des référentiels nationaux d'objets transverses tels que les locaux (RIAL), les bâtiments (RNB) et les adresses (BAN) bien décrits, documentés, stables dans le temps et partagés sont des outils de performances indéniables, rapprochés de nos objets. C'est pour cela qu'Enedis est fortement investie dans les instances nationales qui traitent de ces questions (Insee et SDES pour le RIAL, GT RNB du CNIG, l'AddressLab de l'opérateur de la BAN, etc.) **Néanmoins, la clef du succès repose dans leurs nécessaires interopérabilités, dont un identifiant, invariable dans le temps, est un des outils certes, mais pas le seul.** Dans la phase de mise en œuvre, il faudra rapprocher, grâce à d'autres données type nom des rues, les objets électriques, aux bons identifiants des objets transverses. Mais ces référentiels sont aujourd'hui à des niveaux de maturité différents et n'ont donc pas encore toutes les informations nécessaires à cet appariement. Ensuite, ce travail de mise en qualité prendra plusieurs années, en fonction de la taille et de l'historique des structures concernées. Il nous semble donc nécessaire d'accorder un soin particulier à la phase de transition, qui au vue du nombre d'acteurs impliqués et des enjeux liés **prendra un temps certain et représentera des coûts conséquents**, et de définir une stratégie de déploiement et d'accostage des trois référentiels.

3. Un standard "Adresse" à appuyer dans toutes ses dimensions (pas uniquement la BAN) - cf Transversal – Section C – p. 87 PDF

Dans la feuille de route proposée, la partie transverse identifie une action sur la fabrique de standards. Le futur standard "Adresse", travaillé via un GT CNIG est évoqué en exemple. Enedis y apporte une importante contribution, depuis le début des travaux en 2023, en prenant en charge avec l'IGN la co-animation du GT et la co-rédaction de ce standard. **Nous souhaitons remonter le fait que son périmètre semble minimisé dans la feuille de route. En effet, son ambition est d'aborder toutes les adresses (géographiques) et non pas uniquement celles du périmètre actuel de la Base Adresse Nationale (BAN), de manière à proposer une structuration des adresses compatibles avec l'adressage de bâtiments, locaux, et par exemple, points de livraison d'électricité (PDL).** Nous proposons alors qu'au-delà d'un simple

exemple de démarche, ce standard soit mentionné comme une action transverse que la feuille de route appuie et favorise car c'est un outil indispensable à l'interopérabilité et à l'orientation de la structuration des données des différentes bases d'objets adressables. Sinon les écarts existant, entre les bases métiers et la BAN actuelle, demeureront.

4. Industrialisation nécessaire de la BAN – cf *Transversal – Section C – p. 87 PDF*

Pour permettre toutes les consolidations envisagées dans la feuille de route, un référentiel d'adresses commun à tous est nécessaire. La Base Adresse Nationale (BAN) est clairement identifiée comme la cible pour ce référentiel d'adresses - littérales et positions géographiques (x/y). **La feuille de route ne mentionne cependant aucun jalon de mise en œuvre et semble ainsi considérer que ce référentiel est mature et disponible.** Or, Enedis rappelle qu'à date, toutes les communes produisent des adresses via la publication de fichiers BAL. Actuellement à 50% des BAL renseignées, le suivi du déploiement doit se poursuivre, en intensifiant progressivement le volet qualitatif via l'amélioration du taux d'adresses certifiées par les communes (actuellement à 40 %). Par ailleurs, la feuille de route BAN de développement doit être complètement terminée, comme cela a déjà été partagé en 2022 par un large collectif d'utilisateurs (cf. ["La Base Adresse Nationale vers un véritable commun" de l'Afigéo](#)). Régulièrement évoqué en AdresseLab, les jalons attendus pour une industrialisation par des acteurs comme Enedis sont : gestion d'un identifiant pour les adresses, calcul d'un différentiel et historisation des évolutions d'adresses, exposition du référentiel, fonction de signalement - tout en respectant des concepts clarifiés dans le standard d'Adresse CNIG. **Enedis rappelle que ces actions sont des prérequis à ses travaux internes d'accostage à la BAN.**

5. Articulation des données DGFIP (base du RIAL) avec la BAN - cf *Mieux se loger – Section A – 1 Identifiant unique des locaux (RIAL) – p. 137 PDF*

Les échanges exploratoires autour du RIAL sont prometteurs et Enedis partage l'intérêt de mettre en relation (lorsque cela est possible) les points de livraison (PDL) des gestionnaires de réseaux avec les locaux définis par la DGFIP via le futur référentiel de locaux. Pour exploiter ces données, l'adresse des locaux sera l'élément clé de rapprochement. La DGFIP ayant communiquée qu'elle conservera à court et moyen terme la structuration historique de son référentiel d'adresse (TOPAD, ex-FANTOIR), **la gestion de la correspondance entre les Adresses DGFIP et les Adresses BAN sera un facteur clé pour l'interopérabilité et le rapprochement de données.** Enedis pense indispensable que cette gestion se traduise par un partage avec tous les acteurs de la relation RIAL (Id Local) et BAN (Id Adresse). Une gouvernance publique pérenne du RIAL sera nécessaire pour minimiser les impacts pour l'ensemble des acteurs (à l'image d'AdresseLab BAN). Par ailleurs, les travaux de qualité entre les différentes bases seront longs (BAN, RIAL, lien RIAL-BAN). **Une longue période sera donc également nécessaire pour la mise en qualité par les gestionnaires de réseaux : localisations des PDL avec articulation aux localisations externes.** Enfin, nous rappelons qu'il y aura, lors des travaux de mise en œuvre, nécessité de clarifier l'ambition sur le cycle de vie des locaux : faudra-t-il associer un identifiant "après coup" à nos PDL ou associer cet identifiant au flux dès les demandes de raccordement ?

6. Projet RNB et opportunité de l'élargissement du périmètre BAN ? - cf *Mieux se loger – Section A – 2 RNB – p. 138 PDF*

Le projet RNB permet d'envisager un référentiel commun autour du Bâtiment ce qui permettra d'avoir un objet agrégateur intermédiaire entre les locaux/PDLs et les adresses. Sa mise en place permettra donc de travailler toujours plus précisément sur un objet de préoccupation très transverse. **Cependant, son utilisation ne pourra se faire que si la relation entre ces objets est gérée.** Les travaux 2023 sur RNB et le standard Adresse ont bien identifié la nécessité de prévoir, d'une part, l'association d'une ou plusieurs adresses à un bâtiment et d'autre part, une gestion d'adresse complémentaire (aux adresses BAN) pour des cas complexes (exemple en site privé fermé à la circulation). Compte tenu qu'il y aura durablement des incohérences entre les Adresses DGFIP et la BAN, la RNB associera-t-il une adresse BAN

et une adresse DGFIP aux entrées de bâtiment ? Autrement dit, quel rôle du RNB dans la réconciliation BAN-RIAL ? Dans la perspective d'une gestion de toutes les adresses d'entrées de bâtiment, il nous semble opportun de démarrer des échanges sur l'élargissement du périmètre BAN pour y inclure une gestion des adresses complémentaires (par plusieurs acteurs - pas seulement les communes). **Ces orientations sont structurantes pour un gestionnaire comme Enedis qui doit se préparer à l'utilisation des 3 référentiels BAN, RIAL et RNB.**